

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

Mardi 19 octobre 2021

Présents :

Représentant de la Mairie : Mme DUCRET, M. MORIN

Parents d'élèves : Mmes DEMIR, JULOT, LEREUIL, MAHAMMED, ONLER, TACHROUN

Enseignants : Mmes BALANCHE, CROISSANT, PAULIN, LAFAGE, TISSERAND, VOIDEY, et M. LAITHIER, RENDU, TRICHET, RUFFIER

Excusées : Mmes KARARAYA, ALOUANI, BARBIER

Secrétaire de séance : Mme CROISSANT

Installation du conseil d'école

Le conseil d'école est installé ce jour.

Les élections se sont déroulées le 8 octobre. Le conseil d'école donne tout avis et toute suggestion sur le fonctionnement de l'école, sur les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire.

L'adresse mail créée par les parents élus est : fcpe.castors@hotmail.com

Organisation pédagogique :

Répartition des élèves dans les cours / classes : 128 élèves

CP : 27 élèves	20 CP	Mme CROISSANT
CE1 : 23 élèves	7 CP + 11 CE1	M. LAITHIER & Mme BARBIER (jeudi)
	12 CE1 + 5 CE2	Mme PAULIN & M. TRICHET
CE2 : 24 élèves	19 CE2	Mme VOIDEY
CM1 : 22 élèves	22 CM1	Mme BALANCHE & M. RENDU
CM2 : 22 élèves	22 CM2	Mme LAFAGE
CLEX (Classe externalisée de l'IME la Bouloie d'Hérimoncourt) : 10 élèves		Mme TISSERAND, Mme GARCIA (Éducatrice)

Les seuls cours d'EILE -ex ELCO- reconduits cette année à l'heure actuelle sont ceux de langue marocaine à l'école des Autos. Les élèves des Premiers Castors ayant formulé une demande pour ce cours seront accueillis en fonction des places disponibles.

Mairie :

Le directeur remercie la mairie pour le suivi de l'entretien des locaux. À moyen terme, il serait bon d'envisager la création de points d'eau à d'autres endroits de l'établissement, afin de limiter les attroupements dans les toilettes.

Le conseil d'école renouvelle sa demande de création d'un local pour le matériel d'EPS.

Les salles n°3 et 4 sentent toujours le renfermé (cf. plan qualité de l'air). L'odeur continue d'imprégner les sacs, vêtements, cheveux... des élèves et des enseignants de ces deux salles. L'enseignante de la salle n°3 envisage un projet éducatif et culturel pour redécorer la classe. La rectification de l'éclairage des couloirs suite à l'installation des tuyaux de VMC et le déplacement du panneau d'affichage n'ont pas encore été faits. Demande formulée pour restaurer les peintures sur le sol du terrain de badminton devant la Pirouette.

Règlement intérieur ; Vigipirate et sécurité sanitaire

Le règlement intérieur de l'école est adopté par les membres du conseil d'école à l'unanimité.

Les enseignants rappellent que la communication par mail, SMS ou par le cahier de liaison est à privilégier car l'enseignant qui, à 8h20, se trouve au portail est avant tout dédié à la mise en place du plan Vigipirate et ne doit être interrompu.

D'autre part, cette communication écrite permet aussi d'assurer la sécurité sanitaire de tous en limitant l'entrée des parents dans les locaux au strict nécessaire.

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) et plan de continuité pédagogique

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est présenté, lu et signé par tous les membres du conseil d'école.

Un exercice de simulation d'intrusion sera effectué le 2 décembre.

De plus, chaque lieu de confinement est équipé d'une mallette PPMS contenant tout le matériel requis (copie du PPMS, radios, lampes, pharmacie, corne de brume...). Une mallette est stockée en salle 1 (CLEX) pour le rez-de-chaussée, et l'autre en salle 6 (salle des maîtres) pour l'étage.

Le plan de continuité pédagogique (en cas de fermeture) est présenté. Il s'appuie sur les padlets mis en place depuis le printemps 2020 dans chaque classe et qui permettent aussi de diffuser des informations au quotidien. Ces padlets ont l'avantage d'être connus des parents et d'être faciles à utiliser sur un téléphone, seul accès à internet dans de nombreuses familles.

Le RASED (voir annexe)

M. Ruffier présente l'organisation du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté d'Audincourt Plaine (RASED). Voir l'annexe jointe.

Budget de l'école

La recette de la coopérative scolaire s'élève à 530€.

Les projets de l'année seront essentiellement des projets gratuits et les trajets se feront si possible à pied. Les classes sont inscrites pour plusieurs manifestations et interventions gratuites. L'adhésion de toutes les classes à l'USEP (environ 1400 €) a été avancée par la coopérative. Une subvention pour projet spécifique a été demandée à la caisse des Écoles pour financer en partie ce projet USEP, le sport à l'école étant fortement encouragé.

Les ventes peuvent être proposées pour réaliser des projets spécifiques. Les comptes sont consultables sur demande.

Petites dépenses de début d'année : livres des auteurs reçus en classe.

Projet d'école :

Les grandes lignes du projet d'école 2018-2021 sont rappelées.

⇒ Axes prioritaires retenus :

- rencontres avec le collège entre les professeurs et les élèves ;
- développement du numérique en lien avec les familles (site de l'école, contact par email) ;
- investissement de l'élève dans la vie et les projets de l'école ;
- développement du parcours citoyen pour mieux vivre ensemble (conseil d'élèves, gestion des conflits, médiateurs de cour) ;
- école inclusive (intégration des élèves de CLEX, sensibilisation au handicap).

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu le soir de 16h30 à 17h30 pour les élèves concernés.

Vie de l'école et des classes

- Les classes de CLEX et CP/CE1 travaillent ensemble autour de projets : sport, arts visuels, musique, projets ponctuels variés... avec des échanges et des inclusions.
- Toutes les classes ont participé en début d'année à la manifestation Livres Complices, projet de littérature de jeunesse (association ADEC à laquelle adhère la ville d'Audincourt) grâce auquel ces classes ont reçu chacune un auteur/illustrateur (Fred Paronuzzi, Hélène Vignal, Jérôme Peyrat...).
- Enseignement de la natation : les élèves de CP, CE1 et CLEX iront à la piscine Citédo en mars (financement mairie).
- Les CE1-CE2, CE2, CM1 et CM2 sont allés à une séance de présentation d'instruments par l'Harmonie municipale dans leurs locaux, sous la forme d'un conte musical.
- Fête de la BD : lecture de plusieurs BD dans les classes de CE1-CE2-CM1-CM2 en début d'année, les élèves ont voté pour leur BD préférée et « Le peuple loup » a gagné le concours, l'exposition à laquelle participent toutes les classes aura lieu les 4 et 5 décembre (réalisations d'affiches du tome 2 imaginées par groupes).
- Climat scolaire : pistes communes en vue de diminuer les violences et d'améliorer le vivre ensemble, notamment lors des récréations (jeux autorisés, rangs dans la cour, terrains de sport, espaces de la cour, remise au clair des règles de l'école, surveillance renforcée les après-midis, respect des autres) et dans les classes (messages clairs, conseils d'élèves), vigilance particulière des enseignants vis-à-vis de certains jeux violents liés aux réseaux sociaux, un rappel sera fait aux élèves pour qu'ils viennent voir les enseignants dès que s'en présente le besoin lors des récréations.
- Éducation au développement durable : CE1/CE2-CM1-CM2 animations environnement avec PMA (énergie, déchets...).
- Nettoyons la nature : les CP-CE1-CLEX ont nettoyé la cour et les abords de l'école.
- Journée d'initiation volley : une séance animée par le club de volley d'Audincourt pour les CE2, CM1 et CM2, demande d'interventions supplémentaires pour les CE2-CM1-CM2.
- USEP : toutes les classes sont inscrites pour 3 sorties avec 2 transports gratuits (1127€ hors transports, demande d'aide au financement en cours) pour une course d'orientation, une randonnée, une rencontre athlétisme.
- Partenariat avec le conservatoire de Montbéliard : les CP-CE1-CLEX ont une intervenante chaque semaine avec pour projet de mettre en musique et danser à partir d'albums de jeunesse, un retour est prévu sous forme de petit spectacle / vidéo aux parents.
- CE2-CM1-CM2 : un intervenant pour 10 séances de travail sur le codage et l'impression 3D.

- Regards sonores : musicienne en CM1 pour créer la bande sonore d'une vidéo avec du matériel numérique.
- Livre élu : lecture de livres et exposition(?) en fin d'année pour toutes les classes.
- CE2 : intervenante en arts pour travailler sur les émotions.
- Tip-top la forme : toutes les classes ont participé au forum santé.
- CM1 : intervention prévention des abus sexuels avec Solidarités femmes.

Questions des parents

Différence entre PRE et PPRE ?

- PRE : des activités sont proposées dans les écoles de REP/QPV mais rarement dans notre école (organisation État/Ville) ;
- PPRE : interne à l'école ;

Demande par rapports aux dossiers MDPH ? dans l'attente du traitement des dossiers ou de la mise en place de l'aide éventuelle, les enseignants pallient les difficultés par des adaptations en classe et invitent les parents à des rendez-vous individuels.

Prochain Conseil d'école prévu le 8/3/2022.

La secrétaire de séance
Morgane CROISSANT

Le directeur
Romarc LAITHIER

PRESENTATION DU RASED AU CONSEIL D'ÉCOLE

1) Composition de l'antenne RASED d'Audincourt plaine

Notre antenne est constituée de 2 maîtres E, messieurs JEAN-PIERRE RUFFIER et ALAIN CURTY et de madame BOURLIER CORINNE, psychologue de l'Éducation Nationale. Ils peuvent intervenir en élémentaire sur les écoles du MONTANOT, des FORGES, des 1ers CASTORS ; en primaire, sur les écoles GEORGES BRASSENS et des AUTOS ; en maternelle, sur les écoles Jacques PREVERT, des FORGES, des VERGERS et des ACACIAS.

2) Mode d'intervention

a) Modalités d'intervention des Maîtres E

Les maîtres E interviennent à la demande des enseignants des classes du cycle 2 en priorité. Ces actions sont définies par périodes sur l'année scolaire par madame l'inspectrice de l'éducation nationale. Un projet d'aide est mis en place en classe ou hors de classe au sein d'un petit groupe d'élèves sur le temps scolaire et peut s'articuler avec d'autres partenaires comme les services de soin, un orthophoniste, le CMP, CMPP... Une information de prise en charge est communiquée aux parents. Il n'y a pas de prises en charge individuelle. En cas d'absence d'élèves qui réduirait le groupe à un seul élève, la prise en charge peut avoir lieu en classe.

Priorités arrêtées pour le RASED

Les priorités s'inscrivent dans les orientations nationales en maîtrise de la langue à savoir :

- Lecture, écriture,
- Compréhension aussi bien à l'oral qu'à l'écrit,
- Maîtrise de la langue orale.

Le plan d'action est défini par l'inspectrice de l'éducation nationale pour l'année et régulé à chaque période.

Sur la période 1, le RASED a observé les élèves dans les classes de CP et a également participé à la passation des épreuves individuelles de lecture au CE1 dans le cadre du dispositif d'évaluations nationales. Des prises en charge ont lieu au CE1 dans les écoles HORS REP auprès des élèves repérés en difficultés en lecture aux évaluations INIZAN du mois de juin 2020. Des prises en charge ont aussi lieu au CE2 dans les écoles en REP auprès des élèves repérés en difficulté. Pour la période 2, les interventions des maîtres E pourront se poursuivre pour les élèves de la période 1 si les difficultés sont persistantes, mais également auprès des élèves de CE2 dans les écoles HORS REP. Pour les élèves de CP, les prises en charge des élèves en difficulté sont prévues pour les périodes 3 et 4. Les priorités restent à définir par Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale pour la dernière période de l'année scolaire.

b) Modalités d'intervention des psychologues scolaires

La psychologue scolaire intervient auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage, d'adaptation et/ou de comportement, à la demande de l'enseignant, des parents ou parfois de l'enfant (toujours avec autorisation des parents). Les bilans et entretiens apportent un éclairage supplémentaire à la compréhension de la difficulté afin d'aider au mieux l'élève. La psychologue fait également le lien entre l'enfant, la famille, l'école et les structures extérieures favorisant la communication entre tous. Elles assurent également les missions d'évaluation pour le fonctionnement des commissions.

3) Joindre le RASED

Le RASED est joignable au **06 03 48 31 14**. Le bureau de madame BOURLIER CORINNE, psychologue de l'Éducation Nationale, se trouve dans les locaux de l'école du MONTANOT à AUDINCOURT.